



## Communiqué

### Les féministes Africaines, en solidarité avec les survivantes de viols en Guinée exigent la fin de l'impunité

Nous participant.e.s au webinaire organisé ce 5 décembre 2022 par le WiLDAF-AO, sur le thème « **Solidarité avec les femmes de Guinée : les féministes africaines demandent justice pour les survivantes de violence sexuelle en Guinée** » ;

Après avoir écouté les interventions de la Présidente de l'association des victimes et parents des victimes des événements du 28 septembre 2009 en Guinée, Madame Diallo Asmaou et de Maître Halimatou Camara sur :

- Le contexte des exactions contre les citoyens Guinéens le 28 septembre 2009 et des violences sexuelles exercées à l'occasion, à l'égard de 109 femmes qui ont été violées ;
- Le procès en cours et ses défis, notamment les difficultés liées à la reconnaissance des auteurs de ce crime de masse, la preuve des violences subies par les femmes en particulier les difficultés pour satisfaire à l'exigence de production de certificats médicaux par les victimes ;
- L'impunité systémique qui caractérise la Guinée et la plupart des pays de la sous-région ;

Se félicitant de la présence de **Madame Janet Sallah Njie**, membre de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et Rapporteuse spéciale sur les droits de la femme en Afrique qui, dans son intervention a tenu à exprimer sa solidarité avec les survivantes des viols commis en Guinée en septembre 2009 ;

Rassurés par l'engagement de la Rapporteuse spéciale à combattre les violences sexuelles en temps de conflit qui ne sont qu'une irruption de la violence ambiante à l'égard des femmes et des filles en temps normal, à œuvrer à la domestication et à l'application du Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits des Femmes en Afrique ainsi qu'à la redevabilité des Etats ;

1. Félicitons les survivantes de violences sexuelles en Guinée pour leur courage et leur combat au sein de l'**AVIPA (Association des Victimes Parents et Amis)** pour obtenir réparation ;
2. Nous réjouissons de ce que grâce à leurs actions, les violences qu'elles ont connues font l'objet du procès en cours en Guinée depuis le 28 septembre 2022 et exigeons la fin de l'impunité des violences dans ce pays, partout en Afrique de l'Ouest et sur le continent ;
3. Exprimons notre solidarité avec les survivantes et l'ensemble des femmes guinéennes qui soutiennent leur combat ;
4. Nous engageons à manifester cette solidarité en participant activement à une campagne digitale pour sensibiliser le monde entier à la situation des survivantes et à la nécessité de leur rendre justice et à faire le suivi du dossier des viols des femmes guinéennes jusqu'à ce que justice leur soit faite ;
5. Encourageons les autorités politiques Guinéennes redevables des droits humains de leurs citoyens, d'assurer que suite au procès, un programme de réparation et d'accompagnement des survivantes, soit effectivement mis en œuvre en réponse au souhait des membres de l'AVIPA et des femmes survivantes en particulier.

Ayant été informées au cours du même webinaire, des actes de violence à l'encontre de Amy Ndiaye, parlementaire sénégalaise, par deux parlementaires hommes en pleine séance de l'Assemblée Nationale, exprimons notre indignation suite à un tel acte, illustrant les violences exercées sur les femmes en politique et demandons que des mesures soient prises afin que les auteurs ne restent pas impunis.

**Les participant.e.s**

**Publié le 07 décembre 2022.**